

OCTOBRE 1961

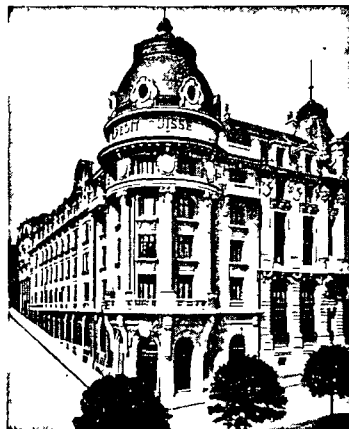
# ABC de l'étudiant

BCU - Lausanne



1094939314

UNION  
DES ÉTUDIANTS  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE LAUSANNE



# Crédit Suisse

Fondé en 1856

Capital et réserves Fr. 355 000 000.-

**Plus d'un siècle d'existence  
d'expérience – de tradition**

**Succursales et agences dans les principales villes de Suisse**

Siège de

**Lausanne**

Avenue Benjamin-Constant

Rue du Lion-d'Or

Agence à New York : 25 Pine Street

Sociétés affiliées :

Swiss American Corporation, New York

Credit Suisse (Canada) Ltd, Montréal



Etudiants vaudois ! voici que s'ouvrent pour vous les portes de cette maison qui vous parut si longtemps inaccessible. Vous y trouverez, sous des apparences parfois modestes, un passé vénérable, et, sous des dehors peut-être peu spectaculaires, un esprit patiemment novateur. Soyez fidèles à ses traditions morales et intellectuelles qui lui font préférer aux critères de l'utile ceux du bon et du vrai.

Etudiants confédérés ! l'Ancienne Académie fut d'origine bernoise. Que ce rappel ait pour vous valeur de symbole et de salut. Chaque université est, en Suisse, à la fois celle d'un canton et celle du pays tout entier. En vous accueillant, la Haute Ecole de Lausanne est heureuse de fortifier, à travers vous, le lien séculaire qui nous unit à lui et de contribuer à lui assurer l'élite qui lui est nécessaire.

Etudiants qui venez d'au-delà de nos frontières ! c'est dès sa fondation que l'Université de Lausanne, quatre fois centenaire, a vu des hôtes du dehors lui demander le savoir. Sa tradition est d'indépendance et de liberté, de respect d'autrui, de solidarité et de discrétion. Que notre maison soit la vôtre.

Lieu d'étude et de recherche, l'Université est aussi pour tous lieu de rencontre, d'amitié et d'entraide. En vous offrant ce guide, vos aînés vous en donnent un premier témoignage. A ce geste de bienvenue, les autorités universitaires joignent, chaleureusement, leurs propres souhaits.

Le Recteur : Gilbert GUIBAN.

## Pourquoi ?

Cette brochure a été réalisée dans le but de rassembler toute une documentation utile aux étudiants de l'Université de Lausanne. Si elle est surtout destinée aux nouveaux, auxquels l'Union des étudiants lausannois souhaite la plus cordiale bienvenue, elle n'en facilitera pas moins les démarches que tous les étudiants doivent entre-

prendre en vue de leurs études. Elle les mettra aussi au courant des avantages dont ils peuvent bénéficier et leur évitera de perdre un temps précieux à chercher des renseignements parfois difficiles à trouver.

A toutes et à tous, bon séjour !

UEL

## Table des matières

Renseignement cherché	Réf.	Page
Adresses . . . . .	Q	32
Plan de ville . . . . .	L	20
Renseignements pratiques :		
Formalités administratives . . . . .	P	27
Assurances . . . . .	A	7
Bibliothèques . . . . .	B	9
Entraide . . . . .	E	15
Foyer - restaurant . . . . .	F	17
Logement . . . . .	L	23
Nota bene . . . . .	N	27
Papeterie . . . . .	P	31
Polycopiés . . . . .	P	31
Réductions . . . . .	R	35
Travail rémunéré . . . . .	T	39

Renseignement cherché	Réf.	Page
Loisirs :		
Cinéma, culture . . . . .	C	11
Club international . . . . .	I	19
Disques . . . . .	D	13
Journal . . . . .	J	19
Sociétés . . . . .	S	37
Sports . . . . .	S	38
Tourisme . . . . .	T	38
Renseignements généraux :		
AGE . . . . .	A	5
Lausanne . . . . .	L	21
Manifeste de Grenet . . . . .	M	25
Sigles . . . . .	S	37
UNES . . . . .	U	40
Voter . . . . .	V	41

# A comme AGE

Mais qu'est-ce que c'est ?

Voilà la question que se posent les nouveaux étudiants. Ils viennent de payer une cotisation, ajoutée à la finance des cours : 5 fr. 50 pour une association mystérieuse qui prétend défendre leurs intérêts et leur procurer du travail, des logements et des loisirs.

Qu'est-elle ? Ces quelques lignes vont tenter d'y répondre.

L'AGE, ou Association générale des étudiants, est la seule organisation qui groupe TOUS les étudiants : c'est une association à caractère semi-privé, dont les statuts, rédigés et votés par ses membres, doivent recevoir l'approbation des autorités universitaires qui exercent ensuite un léger contrôle sur elle. Fondée en 1931 par les sociétés d'étudiants et le Turnus, elle a pris depuis une importance réjouissante. Depuis 1959, deux AGE à Lausanne, l'AGECITE, groupant les étudiants de l'Université, et l'AGEPUL, ceux de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, forment l'Union des étudiants de l'Université de Lausanne (UEL).

Une charte lie les deux AGE qui entreprennent

certaines actions en commun, la présidence de l'UEL passant tour à tour d'une association à l'autre.

Les Facultés ou Ecoles élisent des délégués en fonction de leurs effectifs, tandis qu'à l'EPUL un délégué est élu par section et par semestre. Dans chacune des AGE, l'Assemblée des délégués ainsi formée constitue l'organe législatif. L'Assemblée élit annuellement un Bureau de 12 membres et un président. Le Bureau, organe exécutif de l'AGE, exécute les mandats que lui confie l'Assemblée. Les tâches sont réparties entre les membres du Bureau, qui dirigent chacun un office. Dans chacune des AGE il y a 10 offices : Entraide, Art et Culture, Travail, Information, Affaires extérieures, Affaires intérieures, Commission sportive, Photocopiers et Trésorerie ; l'AGECITE a en plus un Economat et l'AGEPUL un Office du logement.

On devine facilement à quoi l'AGE a voué ses soins à ses débuts. L'AGE à Lausanne fut, comme partout ailleurs, très corporative, défendant les intérêts de ses seuls membres et leur rendant des services immédiats, fondant sa mission sur la conception étroite d'un corps d'étudiants retranché de la société et vivant pour lui-même.

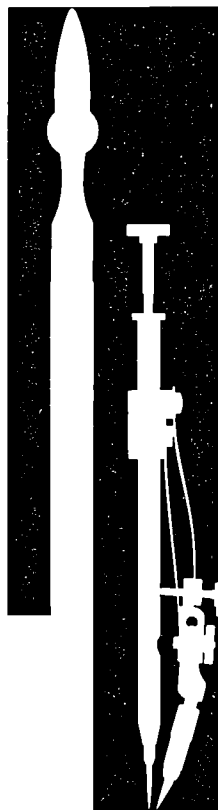
Si ces tâches justifient déjà l'existence des AGE dans la masse des étudiants, certains d'entre eux ont compris qu'il fallait sortir de ce cadre étriqué, les étudiants ayant certains intérêts à défendre et certaines insuffisances à dénoncer. Ils doivent le faire, car ils sont mieux que quiconque à même de les comprendre et de trouver les moyens d'y

remédier. C'est alors qu'on a parlé de « syndicalisme étudiant » à propos des AGE.

Les AGE se sont préoccupées de la « démocratisation » de l'enseignement, de la réorganisation universitaire et de cette manière ont été conduites à examiner la politique suivie par le gouvernement vis-à-vis de l'Université.

Que s'est-il fait à Lausanne dans ce sens ? Citons le Manifeste de Grenet (1957) (mentionné intégralement sous « M »), plan pour la démocratisation de l'enseignement présenté par l'AGE au Grand Conseil vaudois, après une enquête sociale faite par les étudiants. Il a abouti à la création du Fonds cantonal pour les études supérieures. L'AGE soutient maintenant un projet d'attribution généralisée de bourses et de prêts, présenté par l'UNES au Conseil fédéral (cf. article sur l'UNES). L'AGE ne doit pas se croire satisfaite des résultats atteints. Il reste encore beaucoup à faire : construire la Cité universitaire (dernier objectif du Manifeste de Grenet), renverser les obstacles encore nombreux qui empêchent une démocratisation complète de l'enseignement et collaborer avec les autorités en vue de la coordination des Universités romandes.

L'Assemblée des délégués et le Bureau surtout se doivent d'inspirer cette politique. Ils ne pourront le faire que s'ils sont sûrs de l'appui de TOUS les étudiants et pourront alors parler et agir au nom d'une AGE unie et consciente de ses responsabilités.



## Nouveautés en compas Kern

Etuis métalliques élégants et pratiques pour la plupart des compas de précision chromés dur.

Tire-lignes à pointes en métal dur, pratiquement inusables même sur feuilles en matière synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau





Chaque étudiant régulièrement inscrit à l'Université est assuré contre la maladie et les accidents professionnels dès qu'il a payé ses taxes semestrielles.

Les auditeurs inscrits à 10 heures hebdomadaires de cours au moins peuvent s'y affilier sur leur demande.

Les prestations de la Caisse sont valables pour chaque semestre :

- en hiver : du 15 octobre au 11 avril
- en été : du 12 avril au 14 octobre.

La Caisse prend à sa charge les 80 % des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation admis par la Commission, mais jusqu'à un maximum de Fr. 300.- par période de 3 mois à dater du début de la maladie et pour autant que celle-ci se soit déclarée après l'immatriculation.

Les étudiants sont également assurés contre les accidents survenant dans les locaux de l'Université ou au cours d'excursions organisées par les professeurs dans le cadre des études.

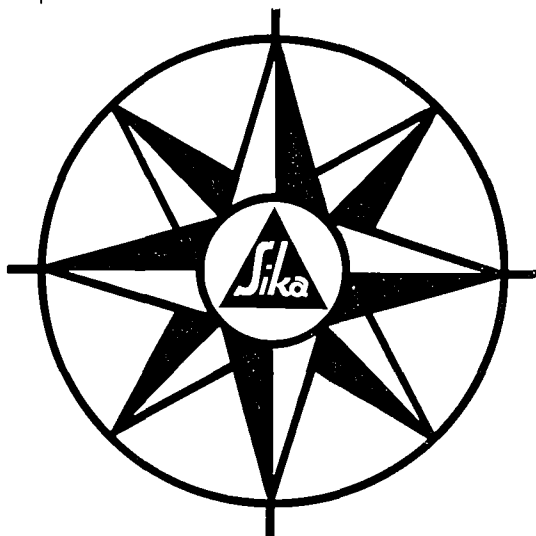
Pour avoir droit aux prestations de la Caisse, l'étudiant doit remettre dûment remplies, au secrétariat de l'Université ou de l'EPUL :

- a) dans les 8 jours après le début de la maladie, la formule verte « déclaration de maladie » ;
- b) dans les 30 jours après la guérison, la formule blanche « certificat de guérison ».

Pour des renseignements détaillés, adresse-toi aux secrétariats de l'Université ou de l'EPUL qui, sur demande, te remettront le règlement de la Caisse d'assurances.

---

Depuis 50 ans



pour les problèmes d'étanchéité

et de technologie du béton

dans tous les pays du monde

**Gaspard Winkler+Cie**

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES POUR LA CONSTRUCTION - ZURICH 48  
LAUSANNE - 10, AVENUE DE LA GARE - TÉL. (021) 232813 - BERNE (031) 85757



# **B** comme Bibliothèque

Pour tes recherches, tes études ou tes loisirs, tu as à disposition de nombreuses bibliothèques et des salles de travail. La principale bibliothèque est la **Bibliothèque Cantonale et Universitaire**, Palais de Rumine, place de la Riponne, tél. 22 88 31, qui met librement ses ouvrages à la disposition des étudiants. De plus, la salle de lecture est l'endroit idéal, tant par son calme que son « ambiance », pour y travailler et préparer des examens.

## **Horaire :**

- Salle de travail : tous les jours de la semaine et toute l'année (sauf 15 jours à fin juillet) de 8 h. à 22 h. (samedi 17 h.).
- Prêt à domicile : tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 (samedi 17 h.).

En plus de cette bibliothèque centrale, chaque faculté et chaque institut a sa propre bibliothèque spécialisée :

- Ecole Polytechnique (EPUL), 33, av. de Cour,
- Faculté de Droit, 5a, place de la Cathédrale,
- Faculté des Lettres, Cité-Devant 1,
- Faculté de Théologie, Ancienne Académie, Cité,

- Ecole des Sciences sociales et politiques, rue Vuillermet 3-5,
- Ecole des Hautes Etudes Commerciales, place de la Cathédrale 5.

Pour les Bibliothèques des instituts, renseigne-toi auprès des secrétariats de faculté.

Il existe encore, à Lausanne, une grande bibliothèque publique et gratuite, c'est la **Bibliothèque Municipale**, rue des Terreaux 33, (place Chauderon). Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 16 à 21 heures, le samedi et les veilles de jours fériés, de 14 à 18 heures.



**Nous établissons**

**des projets**

**et livrons:**

Centrales complètes avec turbines à vapeur ou à gaz – Equipements électriques complets de centrales hydroélectriques et dieselélectriques – Transformateurs, disjoncteurs pneumatiques pour toutes tensions jusqu'à 400 kV – Moteurs, fours électriques, machines de soudage électrique – Equipements électriques pour la traction ; propulsion des bateaux et auxiliaires de bord – Tubes d'émission et valves redresseuses, émetteurs complets, installations de télémesure et de télécommande

Notre bureau technique de Lausanne est à votre disposition pour vous donner les renseignements désirés sur le matériel que nous construisons

SOCIÉTÉ ANONYME  
BROWN, BOVERI & CIE  
BADEN (SUISSE)

**BROWN BOVERI**

Bureau technique à Lausanne, 2, avenue Ruchonnet

## **C** comme Ciné-Club

Pour connaître le bon et vrai cinéma, deviens membre du Ciné-Club universitaire. Le programme est *publié au début de chaque semestre* et des affiches te le rappelleront. Les abonnements sont au prix de Fr. 12.- pour 8 séances.

Permanence d'Art et Culture :

AGECITE – mardi 12 h. 30 à 13 h. 30.

AGEPUL – sur demande au secrétariat.

## **C** comme Culture

Et aussi comme **contact** !

L'Office d'Art et Culture donne à chacun des occasions agréables de se cultiver et de sortir de la faculté ou de l'école et permet ainsi de côtoyer d'autres étudiants et d'aborder d'autres problèmes.

Il organise :

- des conférences
- des auditions de disques
- des visites d'exposition
- des soirées théâtrales
- des séances de cinéma (Ciné-Club).

Il coordonne les activités respectives du Chœur universitaire (CUL), du Théâtre universitaire (TUL) et de l'Orchestre universitaire (OEUL) où tu pourras, à ton aise, faire fructifier tes talents.

Va et participe ! Les « Voix Universitaires » et des affiches te renseigneront, ainsi que le secrétariat de l'AGE.



Grand-Pont 2  
Lausanne

Place Saint-François 1  
Tél. (021) 22 41 51

Siège central  
Bahnhofstrasse 45 Zurich

# UNION DE BANQUES SUISSES

Schweizerische Bankgesellschaft  
Union Bank of Switzerland  
Unione di Banche Svizzere

L'une des grandes banques commerciales  
de notre pays

Plus de 60 sièges et succursales  
en Suisse

12 000 correspondants dans le monde



Capital-actions Fr. 140 millions  
Réserves Fr. 152 millions

**La banque qui saura vous rendre service**

# **D** comme Disques

C et D, ou, cultivé mais désargenté !  
Des disques neufs, d'excellentes marques, sont mis en vente chaque semaine (permanence d'Art et Culture) à des prix très bas. Classique et jazz, ancien ou moderne, il y a un très vaste choix. Et si tu ne trouves pas ce que tu désires, il y a possibilité de commander.

**Radios  
Tourne-disques  
Télévision**

Toutes marques,  
conditions spéciales  
pour étudiants

**A. Burger**

Rue de la Paix 4  
Lausanne

**Enregistreurs  
portables  
Transistors**

Frappe de

## **COURS POUR ÉTUDIANTS**

Impressions de thèses  
et cours  
par stencils  
ou en offset

## **Dactyle-office**

W. Diserens S.A.  
Rue Chaucrau 3 (St-Laurent)  
Lausanne Tél. 23 25 71

# A. KRIEG & Cie

PAPETERIE

COMPAS KERN + WILD

RÈGLES A CALCUL

PLANCHES A DESSIN

MACHINES A DESSINER

A la rue Centrale 6

(Notre maison n'a pas de succursale)

## **E** comme Entraide

Il a été créé dans chacune des associations d'étudiants un office d'entraide sous la responsabilité d'un membre du Bureau et qui est destiné à aider les étudiants rencontrant des difficultés au cours de leurs études.

Le chargé de l'office est en contact permanent avec l'Assistante sociale de l'Université, Mlle C. Rindlisbacher (voir ci-dessous) et avec un comité, composé de professeurs et d'étudiants, chargé de la distribution d'un certain nombre de bourses. Il existe notamment les bourses et prêts suivants :

- Aide immédiate des AGE
- Prêts d'honneur et dispenses provisoires ou complètes des finances de cours
- Fonds cantonal des bourses
- Commission paritaire
- Bourses de la « Gazette de Lausanne » et de la Ville de Lausanne
- Bourses de différents cantons et bourses privées.

Le Fonds cantonal des bourses est destiné aux étudiants suisses, pour lesquels des conditions financières seraient susceptibles de constituer un

obstacle aux études, et dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud.

Se renseigner aux secrétariats de l'Université, de l'EPUL, à l'AGECITE ou à l'AGEPUL.

\*

Si tu as besoin d'être dépanné, si ton budget te serre trop la ceinture, il y a certainement moyen d'améliorer la situation. Viens donc trouver les responsables des offices d'entraide des AGE ou l'Assistante sociale, qui feront de leur mieux pour t'aider.

### **Permanences :**

AGEPUL : tous les jours de 9 h. à 11 h. 30 et sur rendez-vous,

AGECITE : jeudi de 12 h. 30 à 13 h. 30.

Assistante sociale : Mlle C. Rindlisbacher, place de la Cathédrale 8, tél. 23 27 81 (de 8 h. à 10 h., samedi excepté) ; les mardi, mercredi et vendredi, de 17 h. à 18 h. 30, et sur rendez-vous.



## **MODULE 7**

---

Avez-vous un studio ou un appartement à meubler ? Consultez-nous.

Voyez aussi notre boutique au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel City, 7, rue Caroline, Lausanne (ouvert l'après-midi seulement)

Décorateur - ensemblier  
Meubles et objets d'aujourd'hui. Le spécialiste du mobilier moderne et simple, des tissus de rideaux et d'ameublement, vend des ensembles et des meubles par éléments

---

**SAINT-SULPICE VD**  
en bordure de la  
route nationale  
Ouvert de mardi à  
samedi et mercredi  
soir. Tél. 25 81 62



## **F** comme Foyer

Le Foyer-Restaurant Universitaire (FRU), rue de la Barre 1, tél. 23 83 75, sert plus de **mille repas** par jour.

### **Prix et heures d'ouverture :**

Petit déjeuner : Fr. 1.20

Dîner et souper : dès Fr. 1.90.

Le Foyer est ouvert tous les jours (sauf le dimanche) *durant les cours et pendant les vacances universitaires.*

Petit déjeuner : depuis 7 h.

Souper : de 18 h. 30 à 19 h. 45.

Dîner : de 11 h. 30 à 13 h. 30.

Outre le restaurant, se trouvent au FRU des salles de travail et de télévision, le bureau de l'AGECITE, celui de la Commission sportive, l'office du STU et une dizaine de chambres à 1 et 2 lits.

Les étudiants de l'EPUL ont la possibilité de prendre leur dîner au réfectoire de l'EPUL. Prix : Fr. 1.90. Commander le repas jusqu'à 10 heures.

## **I** comme Information

Outre les « Voix Universitaires », journal de l'UEL, les communications officielles des deux associations figurent régulièrement aux tableaux d'affichages placés dans les principaux bâtiments universitaires. L'AGECITE publie à cet effet un bulletin hebdomadaire d'information : l'AGE-HEBDO.



## **LA SUISSE**

Société d'assurances sur la vie  
Société d'assurances contre les accidents  
Lausanne

Vie - Rentes viagères - Accidents - Maladie  
Responsabilité civile - Véhicules à moteur  
Cautionnement

## **Assurance — études**

Agent général VIE : Agent gén. ACCIDENTS :

**G. Amiguet**  
Tél. 23 08 35

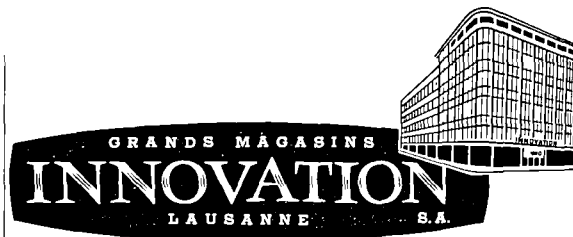
**P. Bezençon**  
Tél. 23 79 23

rue du Midi 3  
Lausanne

Musique ancienne  
classique  
contemporaine  
opéras  
jazz  
variétés

**un choix toujours  
très grand des meilleurs  
enregistrements**

Cabines d'audition  
Bar d'écoute au 2<sup>e</sup> étage  
Dpt. INNO-DISQUES des



Prospectus à disposition

## **I** comme International

### **Club international universitaire.**

Le Club international a pour but de mettre en contact des étudiants de différentes nationalités et des diverses facultés ou sections. Son activité comprend des séminaires consacrés à des problèmes d'actualité, des conférences, des soirées dansantes (en principe une par mois), des visites d'entreprises et d'expositions et des excursions. Les séances ont lieu dans la cave du Foyer universitaire.

Pour plus de renseignements, consulte les affiches apposées dans les différents bâtiments universitaires.

## **J** comme Journal

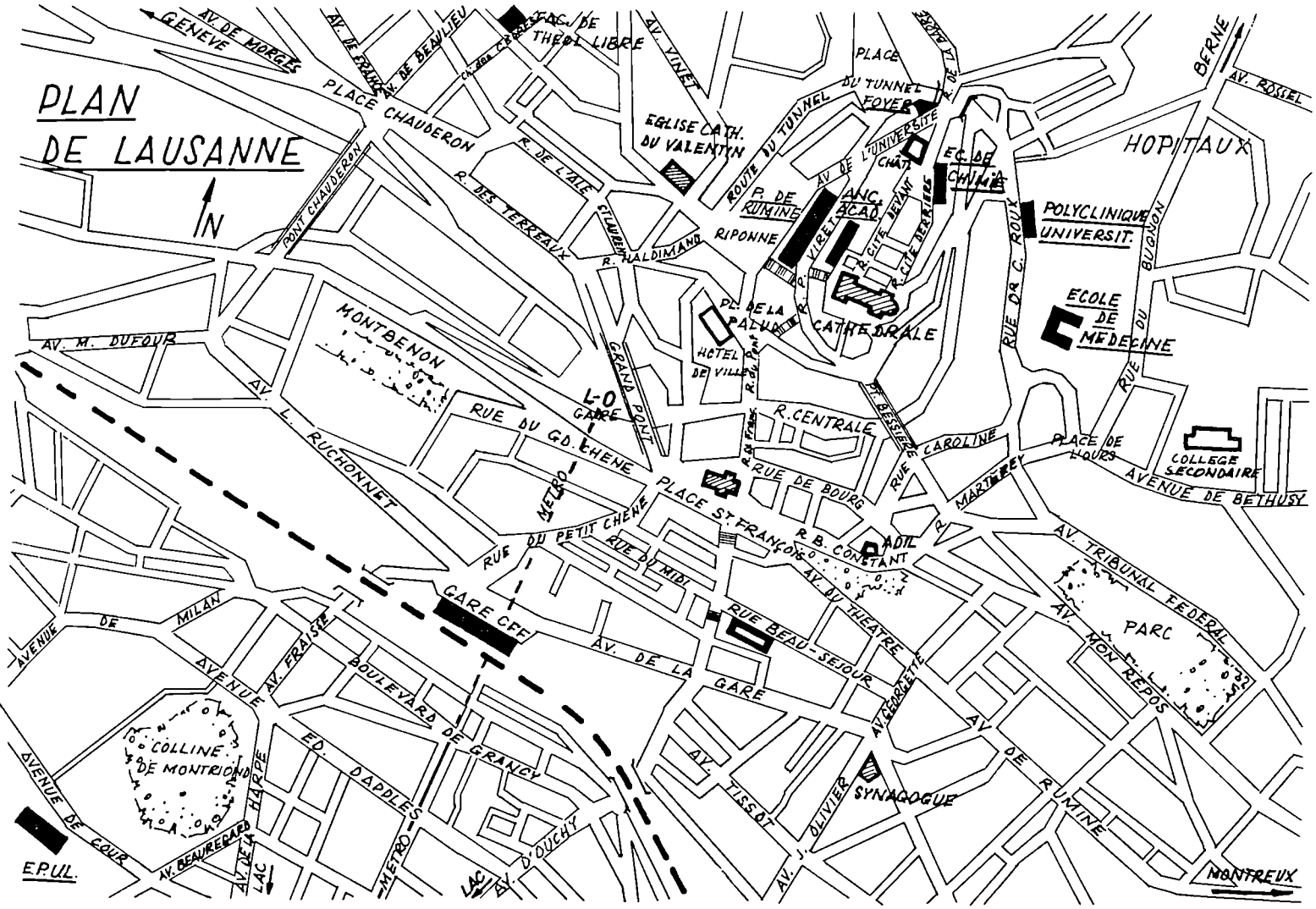
L'UEL fait paraître mensuellement le journal « **Voix Universitaires** » durant l'année académique. C'est le lien essentiel entre tous les étudiants et notre seul moyen d'expression.

Ce n'est pas le journal d'un clan, d'un groupe de copains, **c'est ton journal!** Aide-nous par tes suggestions, tes critiques et ta participation à créer un journal universitaire intéressant.

- Si tu désires savoir ce qui se passe dans ton université,
- Si tu veux être au courant des problèmes de la communauté étudiante et des manifestations de la vie universitaire,
- Si tu t'intéresses aux réalisations étudiantes en Suisse et à l'étranger,

**lis les V. U. !**

# PLAN DE LAUSANNE



EPUL

MONTREUX



## comme Lausanne

« Lausanne, ville de séjour et d'études », affirment les prospectus touristiques envoyés dans le vaste monde, et cette définition est on ne peut plus correcte.

Ville de séjour... alors ne soyez pas surpris si chaque fois que vous demandez votre chemin à un passant, l'on vous répond en italien, allemand ou anglais ; d'autre part, si vous avez envie d'entendre parler le français, il est inutile d'aller vous promener à Ouchy, ce serait du temps perdu. Bien sûr, si vous voulez parfaire vos connaissances d'espagnol, de suédois ou d'arabe, alors n'hésitez pas : allez au bord du lac ou installez-vous sur la terrasse d'un café, vous aurez toutes les chances de devenir polyglotte.

Mais rassurez-vous, il existe d'authentiques francophones en cette bonne ville de Lausanne. Vous les trouverez ou aux cours (pourquoi pas ?) ou dans quelque petit café ne payant pas de mine, dans une pinte un peu à l'écart. C'est là que les indigènes se retirent pour discuter ; si vous vous mettez au vin du pays, vous serez bientôt accepté. Simplement, n'attendez pas que les autres fassent le premier pas, partez toujours du principe que le Vaudois est plus timide que vous.

Ville de séjour, cela va des palaces avec leur cimetière canin à la pension-famille où vous avez droit à un bain par semaine... Il y en a pour tous les goûts. Lausanne, c'est aussi la ville que l'on veut voir avant de mourir, mais l'on y est si bien que l'on oublie rapidement tout projet de Grand Départ...

Ville d'études... Là aussi il y a toute la gamme : cela va de l'austère Ecole polytechnique universitaire au pensionnat pour jeunes filles de bonne famille, en passant par l'Ecole hôtelière ou l'Ecole de rééducation, sans oublier les maisons spécialisées où l'on peut apprendre à lire en jouant aux plots, ou celles où se retrouvent les « fils à papa » en mal de baccalauréat.

Mais ville d'études, c'est aussi une ville de culture. Là aussi, un large éventail : concerts symphoniques, musique de chambre, opéras, théâtre d'arrière et d'avant-garde, conférences. Mais attention, l'étudiant qui participe à tout se retrouve bien vite dans la catégorie de ceux qui « séjournent » plutôt que dans celle de ceux qui « étudient ».

Mais comme l'a dit l'Ecclésiaste : il y a un temps pour tout. A vous de choisir. De toute façon, vous aurez du plaisir à Lausanne.

## Universitaires

Notre centre sportif, avec son exposition d'articles de sports, attend votre visite. Chez le spécialiste

*Schaefer*  
LAUSANNE Sports

Les beaux articles de sport

## «Zurich»-Assurances

Assurances  
Accidents  
Responsabilité civile  
Automobiles  
Vol  
Garantie  
Caution

Agence générale de Lausanne :

**Jean-E. MURET** Grand-Chêne 2 Tél. 22 00 71

ET ECONOMIQUES - LIVRES MEDICAUX ET SCIENTIFIQUES  
RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES - RECHERCHES D'OUVRAGES RARES ET EPUISÉS  
LITTÉRATURE GÉNÉRALE - LIVRES SCOLAIRES - LIVRES TECHNIQUES - LIVRES JURIDIQUES  
LIBRAIRIE  
**PAYOT**  
Berne  
Zurich  
Bâle  
CATALOGUES ET ENVOIS A L'EXAMEN - LIVRES D'ART

## **L** comme Logement

Lausanne n'a pas encore de cité universitaire. Mais on nous promet des maisons d'étudiants pour 1965 ou 1966... Il y a donc de l'espoir !

En attendant ces jours heureux, adresse-toi le plus rapidement possible à ton AGE qui possède un fichier des chambres à louer.

Consulte aussi les journaux du soir, tu y trouveras des offres intéressantes. Le Secrétariat de l'Université et le Bureau du logement de l'Association des Intérêts de Lausanne (ADIL) ont également des listes de chambres et de pensions.

Souvent deux ou trois amis cherchent à louer un appartement qu'ils meublent à leur gré. Beaucoup estiment que c'est là une solution très pratique et peu onéreuse.

Le prix moyen de location pour une bonne chambre est de Fr. 90.- par mois. On en trouve cependant à moins cher... mais aussi à beaucoup plus cher ! Tout dépend du confort, de la distance, etc...

Une pension complète chez l'habitant ou dans une pension-famille coûte de Fr. 300.- à Fr. 500.- par mois.

Le FRU dispose d'une dizaine de chambres louées à bon marché, réservées aux étudiants dont le budget est limité. S'annoncer avant le début du semestre.

- 
- Si tu quittes ta chambre,
  - Si tu connais une chambre libre,
- Préviens l'AGECITE ou l'AGEPUL,  
TU RENDRAS SERVICE A UN CAMARADE.

L'Office du Tourisme (ADIL) donne encore ces règles d'or :

- N'oublie pas de respecter les délais de dénonciation (1 mois)
- Sois ponctuel dans tes règlements
- Respecte la tranquillité de tes hôtes...

## **Skis**

Equipement

complet

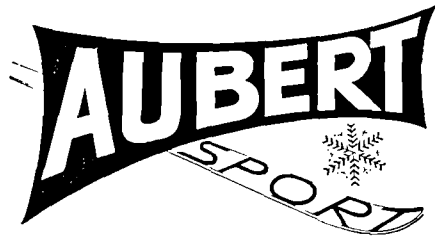
Dames

Messieurs

Enfants

Grand choix

de chaussures



LAUSANNE

Pontaise 25

Téléphone 25 81 01

**Accidents Maladie**

**Responsabilité civile**

**Casco**

Vous pouvez conclure  
des assurances avantageuses  
auprès de



**La Bâloise-Accidents**

**La Bâloise-Vie**

vous protégera  
en vous offrant prévoyance  
et sécurité  
sous les formes suivantes :

**Individuelles Groupes**

**Risque Rentes**

Agence générale de Lausanne :

**Roger FAVRE**, agent général,  
rue Pichard 13 Tél. 22 34 45



# M comme Manifeste de Grenet

## Les étapes de la politique sociale de l'AGE

Juin 1956 : Désireuse de mettre sur pied un programme social, l'AGE décide de procéder à une étude de la situation sociale et matérielle des étudiants lausannois. L'enquête très sérieuse entreprise alors, fait clairement apparaître l'obstacle financier que constitue pour beaucoup le coût des études et le déséquilibre des classes de la société représentées à l'Université.

Juin 1957 : L'Assemblée des délégués adopte à l'unanimité une résolution dite MANIFESTE DE GRENET (nom du lieu où elle fut votée), qui reconnaît à chaque jeune le droit aux études universitaires et formule des propositions pratiques. En raison de son importance, ce texte mérite d'être cité intégralement ici :

### RESOLUTION POUR UNE DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne, se fondant sur les principes suivants :

- un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable à la réalisation d'une communauté nationale et d'une démocratie véritables
- la société a le devoir d'assurer à tout jeune homme et à toute jeune fille une instruction correspondant à ses aptitudes

- la démocratisation de l'enseignement ne doit en aucun cas mettre en danger la liberté des études supérieures, mais au contraire accorder à chaque étudiant le libre choix de sa profession
- cette liberté doit être garantie par un système de cogestion en commission paritaire, considérant que la situation présente se caractérise comme suit :
- une très large fraction de la population n'est presque pas représentée à l'Université, cela pour des raisons financières
- les quelques étudiants à ressources insuffisantes bénéficient rarement des avantages, si minimes soient-ils, qui leur sont offerts
- les effets de l'absence de bourses cantonales sont encore aggravés par l'inefficacité du système des prêts d'honneur, propose à l'Etat de Vaud l'adoption des mesures suivantes :

#### I. Création d'un système de bourses

L'Etat attribuerait une bourse sans formalités, dès le premier semestre, à tout étudiant immatriculé dont la situation financière justifierait une telle mesure, à condition que les parents payent leurs impôts dans le canton de Vaud. Leurs revenus et leurs charges détermineraient le montant de cette bourse, qui devrait suffire à assurer l'entretien de l'étudiant sans qu'il soit dans l'obligation d'exercer une activité rémunératrice.

#### II. Constitution d'une commission paritaire

Celle-ci connaîtrait des suspensions de bourses pour causes d'échecs, des litiges et des cas limites. Elle serait composée par moitié d'étudiants et par moitié de représentants de l'Etat (haut fonctionnaire, professeur, assistante sociale, etc...).

#### III. Construction d'une Cité Universitaire

Celle-ci offrirait aux étudiants de l'extérieur des chambres à bon marché.

Février 1960 : Le Grand Conseil vaudois approuve un rapport du Conseil d'Etat (rapport Oguey), qui, reprenant presque tous les arguments du Manifeste, crée le Fonds cantonal des études supérieures, aujourd'hui en vigueur. Le système de bourses ainsi adopté, bien qu'il ne réponde pas pleinement aux vœux des étudiants, notamment en ce qui concerne l'automatisme des bourses, constitue néanmoins un pas décisif dans le sens de la démocratisation de l'enseignement.



## **N** comme Nota bene

Jours et heures d'ouverture des principales maisons de commerce et administrations de Lausanne.

**Banques :** tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30, sauf samedi après-midi.

**Magasins d'alimentation :** En règle générale, ouverts jusqu'à 18 h. 30, samedi jusqu'à 17 h. Fermeture générale : jeudi après-midi, sauf un magasin par quartier.

**Grands magasins :** Tous les jours (sauf lundi matin) de 8 h. 30 à 18 h. 30, samedi : 17 h.

**PTT :** 7 h. 30 à 12 h. 15 et 13 h. 30 à 18 h. 30, samedi après-midi fermé, sauf :

à la poste centrale de St-François (13 h. 30 – 17 h)

à la gare (13 h. 30 – 18 h. 30).

Il est en outre possible de déposer, lettres et paquets, recommandés et exprès, tous les soirs **jusqu'à 22 h.**, samedi y compris, à la poste de la gare, contre paiement d'une surtaxe de Fr. 0.40.

## **P** comme Paperasse

Les différentes formalités administratives sont le cauchemar des étudiants ; aussi allons-nous essayer de te guider dans le dédale des différents offices qui t'attendent.

La tâche n'est pas facile ; sois indulgent, excuse les erreurs ou omissions toujours possibles !

Voici l'ordre dans lequel il convient de procéder, les explications figurant aux pages suivantes :

1. Immatriculation au Secrétariat de l'Université ou de l'EPUL.
2. Contrôle des habitants. Police des étrangers.
3. Inscription à l'Université.
4. Inscription à l'AGE (AGECITE ou AGEPUL).
5. Pour les Suisses majeurs : contacter l'AVS.
6. Paiement des finances de cours.

(Tu trouveras les adresses et heures d'ouverture des différents offices à « Q ».) ▶

## Paperasse (suite) ' /

### 1. Immatriculation :

Muni de tes diplômes et de deux photos-passeport, présente-toi aux dates suivantes :

– Facultés de Théologie, Droit, Lettres, Sciences et Médecine : au Secrétariat de l'Université.

Dates : du 1<sup>er</sup> octobre au 16 novembre pour le semestre d'hiver  
du 12 avril au 10 mai pour le semestre d'été.

– Ecole Polytechnique : Secrétariat de l'EPUL.

Dates : pour la première année d'études : du 15 juin au 31 juillet  
pour les autres années : du 15 juin au 18 septembre.

Documents : si tu es Suisse, le certificat de maturité suffit (le bon !)  
si tu es étranger, renseigne-toi au Secrétariat pour savoir si tes certificats suffisent.

L'immatriculation est une formalité unique valable pour toute la durée des études.

Le « Guide de l'étudiant » édité par l'Université donne tous les renseignements concernant les admissions, inscriptions et finances de cours.

### 2. Contrôle des habitants. Police des étrangers.

Sitôt que tu auras obtenu ta carte d'immatriculation, rends-toi au Contrôle des habitants avec :

si tu es étranger : – ta carte d'immatriculation,  
des papiers nationaux,  
deux photos-passeport ;

si tu es Confédéré : – ton acte d'origine.

On te remettra un questionnaire que tu devras rapporter personnellement au bout de 10 ou 15 jours après convocation écrite de l'Office du contrôle.

Entre ta première et ta deuxième « visite » à « Beau-Séjour », ta logeuse aura averti la police de ton arrivée chez elle. Rappelle-lui peut-être cette formalité importante.

La taxe de séjour annuelle que tu payeras au contrôle des habitants est de :

- Fr. 27.50 la première année et de Fr. 24.50 les années suivantes pour les étudiants étrangers
- Fr. 6.– pour les Suisses dont le domicile habituel n'est pas sur le territoire de la commune de Lausanne.

#### Remarque :

- si tu es Français, tu dois te faire immatriculer au Consulat de France (av. de la Gare 50) avant de passer à l'Office du contrôle des habitants.

### 3. Inscription à l'Université.

Des dates très précises sont fixées pour l'inscription dans chacune des facultés. Consulte les affiches dans les bâtiments universitaires.

En ce qui concerne l'EPUL, l'inscription se fait en même temps que l'immatriculation pour les étudiants de première année. Pour les étudiants des années supérieures, l'inscription se fait :

- pour le semestre d'hiver : au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre
- pour le semestre d'été : au plus tard le 1<sup>er</sup> mai.

### 4. Inscription à l'AGE

- Si tu es étudiant en faculté, passe au bureau de l'AGE (AGE-Cité) pour y recevoir ta **carte internationale d'étudiant**. Fais-la ensuite valider au Secrétariat de l'Université.
- Si tu es étudiant à l'EPUL, cette carte te sera remise par le secrétariat au moment de l'inscription. Passe ensuite au bureau de l'AGEPUL pour la faire valider.

Cette carte internationale, très précieuse, permet d'obtenir des réductions importantes dans les magasins de la ville (voir sous « R »), dans les musées en Suisse et à l'étranger et lors de différentes manifestations.

### 5. AVS

Les étudiants suisses majeurs doivent payer les cotisations AVS dans l'année qui suit celle de leurs 20 ans.

- Si tu n'exerces pas d'activités lucratives pendant la durée de tes études (vacances comprises) cette cotisation se monte à Fr. 15.- par année civile. La taxe se paie au bâtiment de Beau-Séjour. On te remettra une carte rose et des timbres à y coller.
- Si tu gagnes plus de Fr. 300.- par année civile, tu recevras un formulaire à faire signer par ton ou tes employeurs qui te dispensera de la taxe.

### 6. Paiement des finances de cours

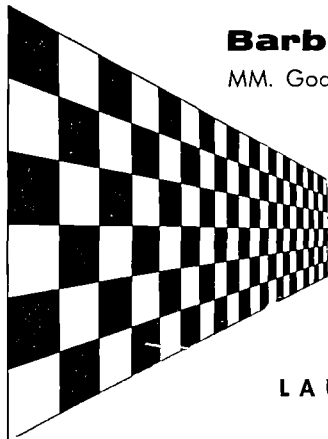
Comme pour l'inscription, il y a des dates précises à observer. A l'EPUL, la date limite est fixée :

- pour le semestre d'hiver au 15 novembre
- pour le semestre d'été au 15 mai.

### Attention !

Tous les étudiants suisses et étrangers, âgés de 21 à 30 ans, seront appelés à servir dans le corps des sapeurs-pompiers de la ville. Il y a toutefois moyen de se défaire de cette obligation en payant une taxe appelée « impôt non-pompier ».

Seuls les étudiants égyptiens sont dispensés de l'obligation de servir, une convention spéciale existant entre la Suisse et l'Egypte.



## Barbey + Cie sa

MM. Godat & Wuillemin

Carrelages  
Revêtements  
Mosaïques

LAUSANNE - F l o n

## Plastichape sa Parqueterie du Léman sa

Entreprise générale de parquets  
en tous genres. Parquets de  
luxe et spécialité de parquets  
mosaïque Imprégnation soignée  
avec produit durable, mat ou  
brillant. Chapes P.L.C. Isolation  
de planchers

Bureaux :  
Gal. St-François B  
Lausanne  
Téléphone : 22 13 91  
22 13 21

*discoprêt* SARL

La seule discothèque de prêt en Suisse

Plus de 4000 disques

pour Fr. 0.60 à Fr. 2.-

par disque et par semaine

Abonnement spécial

pour étudiants

Lausanne Caroline 7 ☎ 021 / 22 04 79

## **P** comme Papeterie

- Sache qu'il existe à l'EPUL, au 2<sup>e</sup> étage, une papeterie où tu trouveras tout ce dont tu as besoin, de la gomme à la planche à dessin, en passant par la machine à écrire, la règle à calcul, la lampe de travail ou tout simplement un bloc de papier, **avec un rabais de 10 %**.

## **P** comme Polycopiés

L'AGEPUL et l'AGECITE éditent des cours polycopiés qui te permettront d'avoir un résumé de l'enseignement donné par un professeur.

L'Office des Cours Polycopiés a été créé à ton intention ! Aujourd'hui encore, dans chaque faculté, il existe des cours que tu souhaites voir publier, et qui peuvent l'être ! De ta collaboration dépend le rendement et le développement d'un office de l'AGE qui est là **pour toi**, mais qui ne peut vivre que **par toi** !

Adresse-lui par écrit tes suggestions en vue de l'édition de nouveaux cours, ou viens trouver le responsable.

AGEPUL : bureau 217 ou 218.

AGECITE : rue de la Barre 1, 1<sup>er</sup> étage.



comme Quis, quid, ubi ?

**Sur le plan de Lausanne (voir sous « L »), figurent les bâtiments universitaires (en noir, les principales églises (hachuré) et les bâtiments administratifs.**

AGECITE : Rue de la Barre 1, tél. 22 35 40, CCP II 893. Secrétariat au 1<sup>er</sup> étage, ouvert de 13 h. 30 à 16 h. 30 (sauf le samedi).

AGEPUL : Av. de Cour 33, tél. 26 82 01, CCP II 139 19. Secrétariat au 2<sup>e</sup> étage, salle 217, ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30.

## UNIVERSITÉ

Les heures de réception de M. le Recteur et de M. le Secrétaire général sont affichées dans tous les bâtiments universitaires.

## SECRETARIAT

**Secrétariat général** (pour toutes les facultés) : Place de la Cathédrale 4, tél. 22 00 31. Ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30 pour l'EPUL : Av. de Cour 33, tél. 26 46 21. Ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30. Inscriptions et paiement des finances de cours.

## Secrétariats de faculté

Facultés de Théologie, Droit et Lettres : Ancienne Académie, tél. 21 61 11.

Ecole de français moderne et cours de vacances : Ancienne Académie, tél. 21 61 11.

Faculté de Médecine : (ouvert de 17 h. 15 à 18 h.) rue du Bugnon 9, tél. 23 22 65.

Faculté des Sciences et Ecole de Pharmacie : place du Château, tél. 21 64 02 - 21 64 03.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales : place de la Cathédrale 5, tél. 21 63 78.

Ecole des Sciences sociales et Politiques : rue Vuillermet 3, Cité, tél. 21 63 80.

Si tu éprouves quelques difficultés pour le choix de tes cours, nous te conseillons de prendre contact avec le doyen de la faculté ou le directeur de l'école dans laquelle tu désires t'inscrire. Les heures de réception sont indiquées au secrétariat général et dans tous les bâtiments universitaires.

**Assistante sociale** : Mlle C. Rindlisbacher (voir sous « E », Entraide).

**Aumônerie protestante** : Pasteur P. Gander, Ancienne Académie, 2<sup>e</sup> étage. (Consulter les affiches jaunes pour les cultes hebdomadaires.)

Adresse personnelle : 6, avenue du 24-Janvier, tél. 24 56 24.

**Aumônerie catholique** : Foyer catholique des étudiants, 24, av. de la Gare, tél. 22 57 45. Aumôniers : R.P. Bonvin et R.P. Dumas.



### Adresses des principaux bâtiments universitaires :

- Bâtiment principal : Palais de Rumine, pl. de la Riponne, comprend l'Aula de l'Université, différents auditoriums et la Bibliothèque Cantonale (BCU).
- Ecole Polytechnique (Ecoles d'ingénieurs et d'architecture) : Av. de Cour 33, tél. 26 46 21.
- Hôpital cantonal : Rue du Bugnon, tél. 21 43 01.
- Cliniques universitaires : Hôpital cantonal, téléphone 21 43 01.
- Clinique ophtalmologique : Hôpital ophtalmologique, av. de France 15, tél. 24 90 52.
- Clinique psychiatrique : Hôpital de Cery, téléphone 25 55 11.
- Institut de médecine légale : Rue César-Roux 29, tél. 22 85 81.
- Ecole et instituts de chimie : Place du Château 3, tél. 21 63 94.
- Instituts de géologie, paléontologie, géophysique et minéralogie : Palais de Rumine, téléphone 22 83 37.
- Institut de physique : Place du Château 3, téléphones 21 63 95 et 21 63 97.
- Institut de chimie physique et recherches nucléaires : Rue César-Roux 19, tél. 22 85 48.
- Institut et séminaire de mathématiques : Av. de Cour 33, tél. 26 46 21.
- etc...

Une liste plus complète te sera donnée par l'annuaire téléphonique sous les mentions : Université et Ecole Polytechnique.

### Quelques adresses importantes

Contrôle des habitants et Police des étrangers :  
rue Beau-Séjour 8, tél. 21 51 11. – Heures d'ouverture : Hiver 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30.  
Été 7 h. à 12 h. et 14 h. à 16 h. 30.

AVS : Rue Beau-Séjour 9, tél. 21 51 11. – Heures d'ouverture : Hiver 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30.  
Été 7 h. à 12 h. et 14 h. à 16 h. 30.

Service des automobiles (permis de conduire, etc.)  
Place du Château 1, tél. 21 61 11.

Office du tourisme de Lausanne, ADIL, av. Benjamin-Constant 7, tél. 23 47 35.

Depuis 1845 le nom...

*Manuel*

LAUSANNE

... vous garantit  
la qualité !

Alimentation  
Vins  
Liqueurs  
Traiteur

Conditions spéciales  
sur présentation  
de la carte d'étudiant

L'épargne  
est la source  
de l'indépendance  
Faites des économies  
et confiez-les  
à la

**caisse  
d'épargne  
cantonale**

garantie  
par l'Etat  
et gérée par le

**crédit  
foncier  
vaudois**

Lausanne  
36 agences dans le canton

# **R** comme Réductions

L'Union des étudiants lausannois a pu obtenir de certains commerçants des réductions de prix. Cependant, il est nécessaire de présenter la carte d'étudiant lors de l'achat.

En voici la liste :

## **Alimentation :**

Maison Imperiali, 4, rue du Pont : sur les vins et liqueurs, 10 % en plus de l'escompte.

Boulangerie-Pâtisserie Bruhlmann, Madeleine 11 : 10 %.

Débit de vins Grellet & Cie : 10 %.

## **Sports :**

Aubert Sports, rue de la Pontaise 25 : 10 %.

Mages Sports, rue Haldimand 13 : 5 %.

Schaefer Sports, rue Saint-François : 5 %.

## **Divers :**

Toutes les librairies : 5 %.

Papeterie Krieg : 10 %.

Fleurs Charly Bodmer, Caroline 2 : 10 %.

Fleurs Stamm, av. d'Ouchy 8 : 10 %.

Radio Sonora, rue des Terreaux : 10 %.

Disques Donald, rue du Tunnel : 5 %.

Droguerie du Lion d'Or, rue de Bourg : 10 %.

## **Réductions spéciales :**

Matches Lausanne-Sports

Théâtre municipal

Théâtre des Faux-Nez

Swissair

Coiffure Albertinetti, Valentin 14

Académie de danse Louis Martin

Institut Corposano, Grand-Chêne

Patinoire de Montchoisi

Manuel, épicerie fine, place Saint-François

Burger, pianos, radios, rue de la Paix 4.

Des adjonctions nouvelles étant régulièrement faites à cette liste, il convient de consulter les V.U. qui les signaleront.

VÉRITABLES LIMES SUISSES DE PRÉCISION

**USINES MÉTALLURGIQUES  
DE VALLORBE**

## **S** comme Sigle

Il t'arrivera souvent de les rencontrer, ces abréviations, au cours de ta carrière d'étudiant. Aussi répète plusieurs fois avant de t'endormir...

**AGECITE** Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne.

**AGEPUL** Association Générale des Etudiants de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne.

**UEL** Union des Etudiants Lausannois.

**UNES** Union Nationale des Etudiants de Suisse.

**V. U.** Voix Universitaires.

**FRU** Foyer Restaurant Universitaire.

**STU** Service du Tourisme Universitaire.

**SU** Sanatorium Universitaire de Leysin.

**CIE** Conférence Internationale des Etudiants.

**COSEC** Organe administratif de la CIE à Leyden (Hollande).  
Chaque étudiant reçoit la carte internationale bleue délivrée par le COSEC.

# S comme Société

Qui se ressemble s'assemble,  
mais choisis bien !...

Parmi les différentes sociétés et groupements qui sévissent à l'Université, nous avons dressé ici la liste des sociétés nationales. Il en existe d'autres. A toi de les chercher ou de les fonder !

## Sociétés d'étudiants portant couleurs :

Belles-Lettres	Casquette verte, sautoir vert-rouge-vert
Helvetia	Casquette rouge, sautoir rouge-blanc-rouge
Lermania	Casquette orange, sautoir vert-blanc-orange
Stella	Casquette blanche et étoile bleue, sautoir blanc-bleu-blanc
Valdésia	Casquette grenat, sautoir grenat-or-noir
Zofingue	Casquette blanche, sautoir rouge-blanc-rouge

Ces six sociétés forment ensemble le « Turnus des étudiants ».

Lieu de rendez-vous habituel : midi, St-François !

\* \* \*

Pour les sociétés d'étudiants étrangers, nous avons indiqué dans la mesure du possible le nom d'un membre du comité, l'adresse de la société et le lieu de rendez-vous, ceci à l'intention des néophytes !

**American Medical Club** : Roy Fagin, rue du Bugnon 22, tél. 22 47 15.

**Arabia** : Case postale 2215.

**Espagnols** : J. Martinez-Vez, avenue de Cour 126, tél. 26 93 93.

**Français** : Henri du Roure, rue Voltaire 7, téléphone 26 02 36. Antoine O'Neill, ch. du Trabandan 43, tél. 28 46 46.

**Germania** : Günther Olesch, av. des Bergières 3, tél. 24 70 63. Adresse post. : Case Ville 1427. Rendez-vous : mardi et vendredi, midi, St-François.

**Grecs** (Minerva) : Case postale 1782.

**Ifrikyia** (Afrique du Nord) : Case Ville 1576.

**Iraniens** : Case Riponne 164.

**Laos** : Bolyvong Tanovan, ch. des Bruyères 15, tél. 26 53 50.

**Luxembourgeois** : Rue Chs-Monnard 1.

**Marocains** : Ali Kettani, étudiant EPUL.

**Portugais** (Lusitania) : c/o Consulat du Portugal, av. de la Gare 44.

**Tunisiens** : Salem Kilani, étudiant EPUL.

## **S** comme Sports

Si tu veux trouver ton équilibre, calmer tes nerfs, renforcer ta santé et rester jeune, confie ton dos, tes muscles et une partie de tes loisirs à la Commission sportive de l'Université.

Elle organise des cours et entraînements de culture physique, athlétisme, engins et trampoline, lutte, boxe, karate, judo, natation et plongeon, escrime, tennis, ping-pong, badminton, équitation, ski nautique, football, basketball, volleyball, handball, yachting, aviron, patinage et hockey sur glace.

En outre, la Commission sportive organise des camps et week-end de ski (à Zermatt, St-Moritz, Bretaye, Leysin, Champéry et aux Marécottes). Un programme spécial et des affiches te renseigneront en temps voulu.

Des championnats interfacultés et intersociétés sont organisés pour différents sports. Les « Voix Universitaires » te renseigneront à ce sujet.

Pour tous renseignements et suggestions, adresse-toi à la Commission sportive, dont la permanence est au FRU, au 2<sup>e</sup> étage, les mardi et vendredi de 11 h. à 12 h.

## **T** comme Tourisme

Cet office dépend de l'Union nationale des étudiants de Suisse. Son rôle est d'obtenir des réductions sur certaines lignes d'aviation ou de chemins de fer, et surtout d'organiser un certain nombre de voyages à des prix tout à fait abordables.

Avant d'entreprendre un voyage ou de faire des projets de vacances, passe au bureau du STU (2<sup>e</sup> étage du FRU). Il t'apportera une masse de suggestions, afin d'employer le plus rationnellement et avec un maximum de projets, l'argent que tu auras économisé.

Dans le programme du STU de l'année passée, voici, à titre indicatif, quelques exemples pris au hasard :

- Vol Bâle - Londres : Fr. 78.-
- Train Bâle - Londres : Fr. 66.-
- Camp de vacances en Grèce (Xylocastron) de deux semaines, voyage de Genève à Genève : Fr. 300.-
- Vol Genève - New York et retour : Fr. 1300.- et bien d'autres encore !

# T comme Travail

Etudiant ! Toi qui manques d'argent

- pour te nourrir d'autres choses que de concepts abstraits et d'amour
- pour vivre décemment ailleurs que dans la métaphysique
- pour occuper tes loisirs avec d'autres plaisirs que la suave manne oratoire des professeurs,

**l'Office du travail de l'AGE t'est largement ouvert.**

AGECITE : du lundi au vendredi, de 12 h. 30 à 13 h. 30 et pendant les heures de bureau pour les cas urgents.

AGEPUL : tous les jours de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Il te procurera du travail, grâce auquel tu pourras vivre, te payer de bons bouquins ou récréer ton âme en fin de semaine.

**Voici comment procéder :**

1. Consulte les offres affichées au FRU, ou au 1<sup>er</sup> étage à l'EPUL.
2. Relève les numéros des offres qui t'intéressent.

3. Présente-toi aux heures indiquées ci-dessus, au secrétariat de l'AGE et dépose 2 francs. On te remettra l'adresse de l'offre et une carte-ponse.
4. Renvoie la carte-réponse **dans les 2 jours**, sous peine de perte du dépôt.
5. Si tu nous as avisés à temps, nous te remboursons :
  - Fr. 1.50 si tu as obtenu la place
  - Fr. 2.— si tu as eu de la malchance.

165

## Taxis

220 taxis noirs et blancs à disposition jour et nuit dans tous les quartiers de la ville. Voitures 5-6 places 50 ct. le km.

Téléphonez au N° **165**  
Hors-réseau **222-165**

L'Union Nationale des Etudiants de Suisse (UNES), fondée en 1920, groupe les AGE suisses, une par ville universitaire (Berne, Bâle, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Saint-Gall), et deux à Lausanne et Zurich (Zurich Uni et Ecole polytechnique fédérale). Deux associations sont représentées en outre à l'UNES : la Fédération « Goliardia » des étudiants tessinois et la Fédération « Retho-romania » des étudiants romanches.

Les représentants des AGE se réunissent chaque année en un Congrès ; le dernier, le 41<sup>e</sup>, s'est tenu à Lugano en 1960, le prochain aura lieu à Berne. Le Congrès élit le Bureau de l'UNES et arrête la politique qui sera suivie pendant l'année. Le Bureau de l'UNES comprend 5 membres : un président et 4 vice-présidents, chargés des affaires sociales, des relations internationales, de l'information et de la trésorerie. Une commission de gestion de 3 membres assiste le Bureau et prépare les assemblées.

En plus du Congrès se tiennent périodiquement des Assemblées générales. Lors du Congrès et des Assemblées, le vote se fait par section et l'on tient compte du nombre d'étudiants que représente chaque AGE.

C'est par l'intermédiaire de l'UNES que s'entretiennent les relations internationales entre étudiants suisses et étrangers.

L'UNES n'a jamais appartenu à l'UIE (Union Internationale des Etudiants) d'obédience communiste. Elle a fait partie de la CIE-COSEC (Conférence Internationale des Etudiants) dès ses débuts. L'UNES participe aussi à différentes organisations internationales secondaires groupant des étudiants dans un but défini. La politique internationale de l'UNES a été définie à nouveau au Congrès de Lugano. On peut résumer ainsi la tendance actuelle :

1. Donner la priorité dans l'action des étudiants de Suisse aux principes de la compréhension mutuelle, de la solidarité pratique (en dehors de toutes préoccupations idéologiques) et de la coopération avec les Unions nationales des pays en voie de développement et de ceux qui luttent contre le colonialisme.
2. Entretenir des relations avec toutes les Unions nationales du monde, soutenir les programmes de la CIE, pour autant qu'ils soient en accord avec les notions de l'UNES, ne pas s'affilier à l'UIE et éviter tout contact avec ses organes administratifs, mais au besoin envoyer un observateur à son congrès avec l'accord des sections de l'UNES.
3. Lutter contre le totalitarisme sous toutes ses formes, dont le communisme international, le fascisme, le colonialisme sont des manifestations évidentes, et contre l'exploitation des peuples par d'autres puissances.
4. Utiliser à cette fin toutes les possibilités qui s'offrent au mouvement étudiant.
5. Augmenter les contacts et les possibilités d'échanges avec les organisations d'étudiants.



Les résultats sont positifs :

En 1961, semaine de solidarité en faveur des étudiants algériens réfugiés, échanges d'étudiants avec le GUPS (Palestine), l'YUS (Yougoslavie), l'UGET (Tunisie), le NUSWENI (Grande-Bretagne) et participation à nombre de séminaires sur des questions techniques.

Sur le plan suisse, l'UNES assure la liaison entre les différentes AGE, coordonne certaines de leurs activités et s'efforce d'aplanir les conflits résultant des différences de mentalité, de langue et de culture entre Alémaniques, Romands, Tessinois et Romanches.

Un projet social présenté par l'UNES au Conseil fédéral requiert toute l'attention actuellement. Ce projet pour l'attribution généralisée de bourses et de prêts est une synthèse d'un projet alémanique dû à la GESA (Gesellschaft Schweizer Akademiker), fondé sur le principe du prêt d'honneur, et d'un projet romand préconisant l'attribution automatique après examen de la situation sociale et des capacités intellectuelles, la bourse étant une nécessité et un droit. Cette synthèse permettra de tenir compte des réalités helvétiques et de la situation actuelle dans chaque canton, et assurera, pense-t-on, une solution plus rapide et plus souple.



Chaque année, tu as la possibilité de porter au sommet de la gloire les candidats qui se présentent aux élections, que ce soit pour l'Assemblée des délégués, pour le comité de faculté ou pour le Bureau. Voici les différents organes de chacune des AGE lausannoises où tu pourras manifester ta présence :

**Assemblée générale :** c'est le pouvoir suprême de l'association ; tout étudiant peut y participer. En dehors des cas où elle est convoquée, c'est l'assemblée des délégués qui jouit d'un pouvoir général de décision.

**Assemblée des délégués :** ses membres sont élus pour une année par les étudiants des facultés et écoles. A l'AGECITE, le nombre des délégués est proportionnel à l'effectif de la faculté, tandis qu'à l'AGEPUL un délégué est élu par semestre et par section.

**Bureau :** 12 membres élus par l'assemblée des délégués. A l'AGECITE, les candidatures sont présentées soit par le comité de faculté, par une société d'étudiants, par le Bureau sortant ou par 10 étudiants au minimum. A l'AGEPUL, les candidatures sont libres et il y a, en plus, un deuxième vice-président qui est d'office le Mاسsier des architectes. Le candidat à la présidence doit être Suisse et remplir certaines conditions (expérience, etc.).

# WXYZZ comme les mots de la fin !

Tu as achevé la lecture de notre petite brochure et deux solutions se présentent à toi :

1. Tu la classes dans le rayon de ta bibliothèque, destinée aux « choses-qui-peuvent-servir »
2. Ou bien, ami de l'ordre et du nettoyage par le vide, elle servira à allumer ta pipe.

Avant cela, nous aimerions avoir ton avis.

Ce guide a été un ouvrage de vacances pour toute l'équipe de l'AGE (enfin... presque !), et ceci a été la cause de quelques lacunes et imperfections, le douce farniente étant l'occupation principale de tout étudiant digne de ce nom.

La prochaine édition doit être un chef-d'œuvre de style, d'érudition et de présentation.

Nous attendons donc avec impatience tes doléances et tes suggestions. Elles prouveront que notre petit travail n'a pas été inutile et que l'esprit critique n'est pas mort, quoi qu'on en pense.

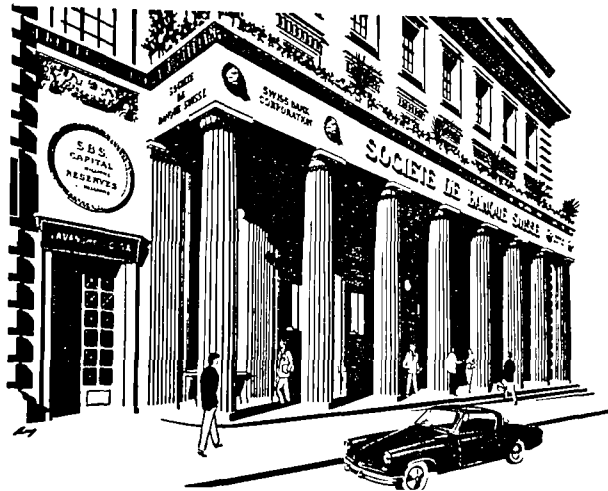
A bientôt donc !

« ABC de l'étudiant »  
Union des étudiants de l'Université de Lausanne  
Rue de la Barre 1, Lausanne CCP II 23041

Responsables : Pierre Tacier et J.-P. Zryd  
Impression : Imprimerie Jean Bron S.A., Lausanne

# Société de banque suisse

Capital et réserves : Fr. 337 000 000.-



Lausanne, 16, pl. St-François

Son vaste réseau de sièges, succursales et agences  
en Suisse

Ses sièges à l'étranger :

Londres  
99, Gresham Street E.C. 2  
New York  
15, Nassau Street  
Montréal

Swiss Corporation for Canadian Investments Ltd.  
360, St. James Street, West

Ses représentants à l'étranger :

Paris, Sao Paulo, Rio de Janeiro, Buenos Aires  
Lima, Casablanca





*Dans votre journée*

**10 minutes**

*pour survoler le monde*

**Gazette de Lausanne**

Quand vous  
aurez fini  
vous me la  
passerez



U&B